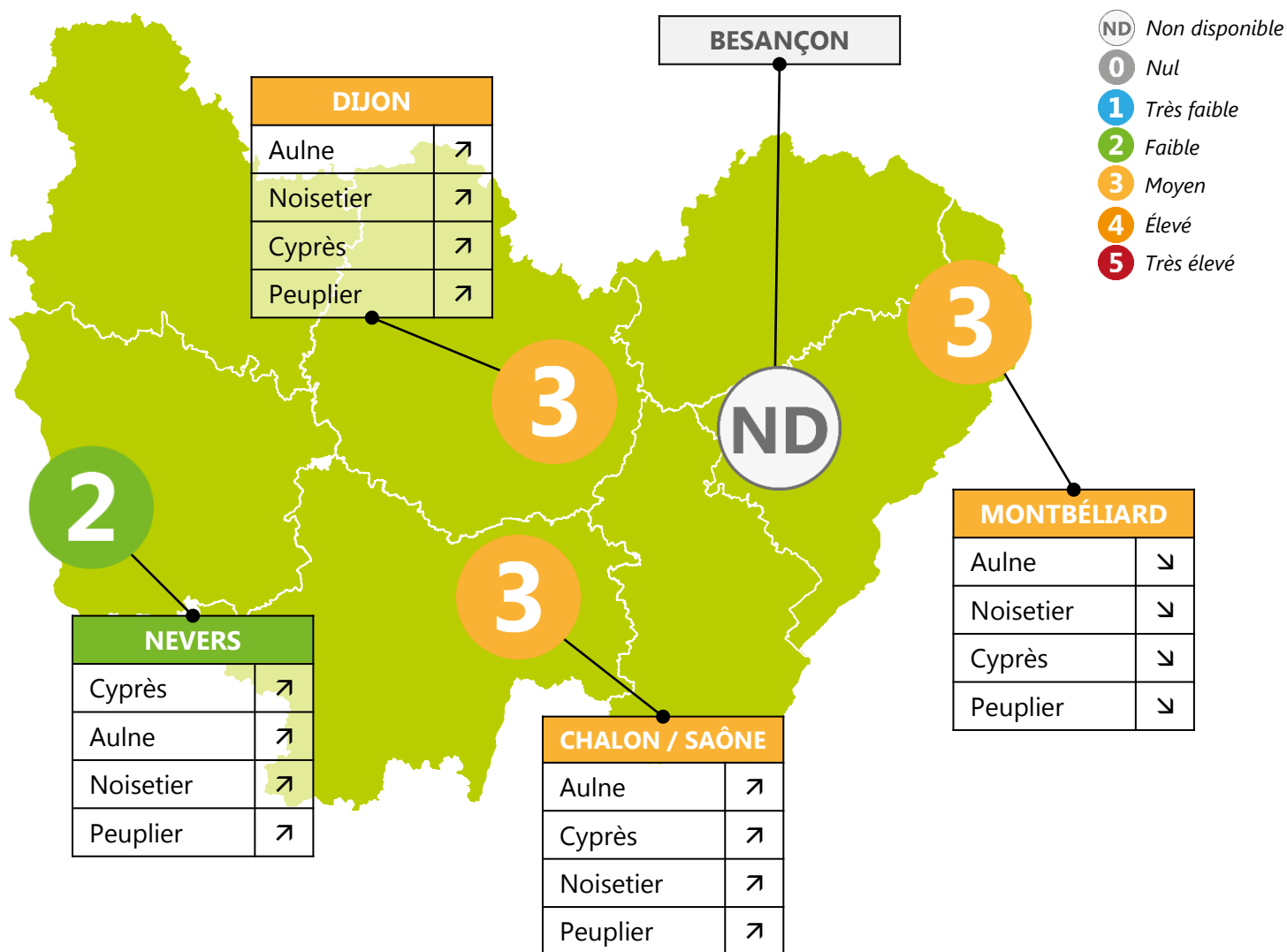


Le bulletin pollens

en date du 09/03/2018

En Bourgogne-Franche-Comté, les pollens sont surveillés sur 5 sites. Le Risque Allergique lié à l'Exposition aux Pollens (RAEP) est obtenu à la suite des comptages des grains de pollens prélevés, combinés aux observations du RNSA. Basé sur une échelle de 0 (nul) à 5 (très élevé), cet indice caractérise de manière simple et globale le risque encouru par les personnes allergiques et leur permet de prendre les dispositions nécessaires.



Commentaire :

L'aulne, appartenant à la même famille que le bouleau, continue sa pollinisation, tandis que le risque allergique lié aux pollens de noisetier reste faible. Les pollens de frêne, également allergisants, font également leur apparition depuis que les températures remontent et que le soleil est de retour.